

Mai-juin 1936 à Air France

Alfred Dufour est désigné porte-parole au Bourget.

Une revendication se fait jour : pas de salaires inférieurs à 5 Francs de l'heure, un nouveau statut du personnel.

Les militants franciliens de l'époque se rendaient quelquefois le soir rue Marbeuf écouter les leaders syndicaux, connaître les acquis, avec le souci de formuler nos propres revendications.

Dans un café voisin ils se réunissaient avec Edouard Serre, directeur du matériel qui conseillait sur la présentation des revendications, rapporte Alfred.

Il n'y eut pas de grève à Air France en 1936.

La répression de 1934 a laissé des traces.

On peut penser qu'une autre donnée a sans doute joué :

Alfred Dufour considère que la situation de la compagnie demeurait fragile : les recettes commerciales couvrent environ 40% des dépenses.

A partir de juin des réunions ont lieu avec la direction ; de nouveaux barèmes de salaires sont obtenus, les 5 Frs allaient jusqu'au 3^{ème} échelon.

Un accord est obtenu pour une refonte complète du statut sur la base d'un projet CGT.

Les 40 heures seront appliquées le 7 décembre.